



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (Y. Desender, S. Vigni, J. Bell et autres)

M. PITURA — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (G. LeGras, F. Friesen, J. MacDonald et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (S. Lemon, C. Melvor, D. Fox et autres)

Lecture et dépôt de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (M. Wakula, R. Friesen, F. Nowicki et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (A. LeGras, R. Steinuck, C. Minaudier et autres)

M. PITURA — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (G. Poirier, E. Lagacé, G. Vouriot et autres)

M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du 8 mai 2001 du Comité :

EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

7.1 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE ET UN MILLE SEPT CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Administration et finances 1 461 700,00 \$

7.5 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE SEPT CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Relations fédérales-provinciales et recherche 2 483 700,00 \$

7.6 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE CENT DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Assurance et gestion des risques 375 100,00 \$

7.7 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de CINQ MILLIONS DEUX CENT DEUX MILLE CINQ CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Secrétariat du Conseil du Trésor 5 202 500,00 \$

7.8 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de QUATRE MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Bureau des technologies de l'information 4 696 000,00 \$

7.9 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de UN MILLION SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Amortissement des immobilisations 1 685 000,00 \$

7.10 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de CINQUANTE-TROIS MILLIONS NEUF CENT QUARANTE MILLE DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Païement net des crédits d'impôt..... 53 940 000,00 \$

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est déposé. Le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

M. ASHTON, *ministre du Transport et des Services gouvernementaux*, fait une déclaration au sujet de l'état des routes dans certaines régions de la province touchées par la saturation du sol en eau et présente notamment un rapport d'information sur l'état des routes pour le 9 mai 2001, à 8 h 30.

M. GILLESHAMMER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. LATHLIN, *ministre de la Conservation*, fait une déclaration au sujet des inondations dans le sud du Manitoba.

M. CUMMINGS fait des observations sur la déclaration.

L'Assemblée permet à M^{me} la *ministre* WOWCHUK de déposer le projet de loi n^o 20 — *Loi sur la commercialisation des produits agricoles et modifications corrélatives/The Farm Products Marketing and Consequential Amendments Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* WOWCHUK dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi n^o 20.

(Document parlementaire n^o 140)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M^{me} SMITH (Fort Garry) ainsi que MM. JENNISSSEN, FAURSCHOU, NEVAKSHONOFF et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu John INGEBRIGTSON, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER ainsi que MM. MURRAY, JENNISSEN, ENNS et GERRARD interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Bob ROSE, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER, MM. MURRAY et GILLESHAMMER, M^{me} ASPER, MM. GERRARD, DERKACH, PRAZNIK, MAGUIRE, CUMMINGS et TWEED, M^{me} MITCHELSON ainsi que MM. HELWER, PENNER (Emerson), ROCAN et LAURENDEAU interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu William Obadiah (Obie) BAIZLEY, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER, M. MURRAY, M^{me} la *ministre* MCGIFFORD, MM. ENNS, GERRARD, REID, et LOEWEN ainsi que M^{me} DACQUAY interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Elman Kreisler GUTTORMSON, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER, MM. GERRARD, MURRAY, NEVAKSHONOFF, ENNS et HELWER ainsi que M^{me} KORZENIOWSKI interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Harry M. HARAPIAK, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER, M^{me} la *ministre* WOWCHUK, M. MURRAY, M. le *ministre* ASHTON, MM. GERRARD et DERKACH, M. le *ministre* CHOMIAK, M^{me} MITCHELSON, MM. REID et PRAZNIK, M. le *ministre* SALE, MM. ROCAN et MARTINDALE, M. le *ministre* CALDWELL ainsi que MM. ENNS, SANTOS, CUMMINGS, STRUTHERS et PENNER (Emerson) interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

L'Assemblée autorise le Comité permanent de l'agriculture à se réunir aujourd'hui, à 19 h 30.

La séance est levée à 18 h 54, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes